CULTURE DE LA PAIX

UNESCO

ACTION DE L'UNESCO SUR LA CULTURE DE LA PAIX AU BURUNDI

Décembre 1994-Juillet 1998

I. INTRODUCTION

Le Burundi est un pays de la Région des Grands Lacs en Afrique centrale, avec une superficie de 27834km². Il est limité à l'est et au sud par la Tanzanie, à l'ouest par la République démocratique du Congo et au nord par le Rwanda.

Selon les projections démographiques, la population du Burundi est estimée à 6 194 220 habitants, avec un taux d'accroissement naturel de 2,85% par an[1]. De par sa densité (200 habitants au km²), le Burundi est un des pays les plus densément peuplés de l'Afrique. Par ailleurs, son revenu par habitant estimé à environ $100 par an le classe ainsi parmi les pays les plus pauvres du monde avec environ 60% de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

Le pays comprend une multitude de collines, où se trouve dispersée la population rurale, qui représente 94% de la population totale. La distribution de la population par âge révèle une très grande jeunesse de la population. Ainsi, en 1990, on estime que 45,1% de la population ont moins de 15 ans, que 3,1% de la population ont plus de 65 ans, alors que la tranche d'âge de la population active (15-64 ans) représente 51,8% de la population totale.

Les différentes crises politiques de 1965, 1969, 1971, 1972, 1988, 1991 et 1993 ont aggravé les problèmes de ce pays.

Plus particulièrement, depuis l'assassinat du président Melchior NDADAYE en octobre 1993 et les massacres inter-ethniques qui ont suivi[2], le Burundi est plongé dans une situation de crise socio-politique et d'insécurité, caractérisée par les échecs des premières négociations entre les responsables politiques du pays, l'assassinat de bon nombre de députés et de cadres de l'Etat, les désordres politiques qui ont précédé le coup d'état du 25 juillet 1996, ramenant au pouvoir l'ancien Président, le Major Pierre BUYOYA.

Suite à ce coup d'état, un embargo a été décrété contre le Burundi depuis le 31 juillet 1996 par les pays de la sous-région. Cet embargo fait payer un lourd tribut à l'économie burundaise et surtout à la population. Le plaidoyer en vue de l'allégement des sanctions mené par les Agences du Système des Nations Unies et la communauté humanitaire n'a abouti, jusqu'à présent qu'à l'obtention d'exemptions pour les biens et services humanitaires.

---

1 Source : Unité de Planification de la Population (UPP), Burundi, 1996

2 Le bilan est lourd. En fin janvier 1994, on comptait de 60.000 à 100.000 morts, 700.000 réfugiés et 300.000 déplacés.

ormation est fournie par

UNESCO
mme Culture de la Paix
7, Place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
FRANCE
él. (+33.1) 45.68.08.93
ax (+33.1) 45.68.55.57
cofpeace@unesco.org
www.unesco.org/cpp/fr

En juin 1998, un partenariat entre le Gouvernement et l'Assemblée Nationale a été signé, qui a conduit à la mise en place d'un nouveau Gouvernement et d'une nouvelle Assemblée Nationale de transition. Par ailleurs, du 15 au 21 juin 1998, une première session de négociations de paix entre tous les partis en conflit a commencé à Arusha sous les auspices du Médiateur du conflit burundais, Mwalimu Julius NYERERE. Cette première session a abouti à l'adoption d'une Déclaration. Une deuxième session commencera le 20 juillet 1998.

Une des conséquences manifestes des événements d'octobre 1993 est la crise de confiance aiguë qui est apparue entre les individus. Il en est de même au niveau des diverses composantes de la société burundaise, ainsi qu'à celui des diverses couches sociales et des partis politiques. Une des explications possibles des causes de la répétition de ces différentes crises politiques est la perte progressive, au fil des années, des valeurs culturelles de la société traditionnelle burundaise sous la période coloniale et post-coloniale. Il est ainsi apparu une certaine perte de l'identité culturelle. Celle-ci a entraîné un certain déséquilibre dans la cohésion sociale.

II. ACTION DE L'UNESCO

Depuis le début de la crise politique survenue au lendemain des événements d'octobre 1993, l'UNESCO s'est jointe à la communauté internationale pour accompagner le processus de rétablissement de la paix au Burundi. L'une des premières actions a été l'organisation d'un **Colloque National sur la culture de la paix au Burundi** (14-17 décembre 1994) et la ***création de la Maison de l'UNESCO pour une culture de la paix*** en Août 1994. En 1996, l'UNESCO a ouvert un Bureau à Bujumbura dans lequel a été intégrée cette Maison. Le personnel cadre de ce Bureau comporte un Chef de Bureau, qui assure notamment les fonctions de Représentant, ainsi que quatre Administrateurs Nationaux en éducation, droits de l'homme, culture et communication.

A. COLLOQUE NATIONAL SUR LA CULTURE DE LA PAIX

Ce Colloque a regroupé 120 participants issus de diverses couches socio-politiques et organisations de la société civile du pays. Ils ont réfléchi sur la problématique de la mise en œuvre d'une politique nationale d'éducation à la paix en se fondant sur les idéaux de paix et d'entente entre les individus véhiculés par la culture traditionnelle burundaise et la culture universelle. Les divers exposés présentés au cours de ce Colloque ont notamment insisté sur la nécessité de promouvoir la tolérance entre citoyens d'origines diverses, comme étant une des conditions pour résoudre durablement la crise socio-politique que connaît le Burundi.

Les participants ont finalement adopté des résolutions et ont fait des recommandations concernant:

- **la réhabilitation et la promotion des valeurs positives** par l'introduction, dans les curricula scolaires et universitaires, d'un programme d'éducation pour une culture de la paix basé sur ces valeurs, par l'organisation de séminaires, de colloques ou de journées de réflexion sectoriels sur le thème « éducation à la paix », etc.

- **la démocratie, les droits de l'homme, la paix et le développement dans le contexte culturel burundais**, en soulignant l'urgente nécessité de rééduquer toute la population burundaise aux valeurs démocratiques en se référant aux valeurs de la culture burundaise, l'urgence de réactualiser l'Institution des Bashingantahe (les Sages) en l'adaptant au contexte moderne, de créer de Comités de Paix à tous les niveaux en commençant par les collines et les quartiers, etc.

- **le rôle de la famille et de la jeunesse dans la promotion et la consolidation de la paix** par la réhabilitation de l'école familiale du soir à travers les contes, les fables, les devinettes, par des émissions à la radio et à la télévision qui peuvent illustrer au mieux les valeurs positives, par le désarmement immédiat et inconditionnel de la jeunesse, etc.

- **les réfugiés, personnes déplacées et rapatriés** par la définition d'une politique claire de réinsertion et de réinstallation des déplacés et des rapatriés, par l'identification de tous les problèmes que connaissent ces trois groupes, par la mobilisation de l'opinion nationale et internationale pour rassembler l'aide nécessaire à leur survie, etc.

- **l'éducation pour la culture de la paix**, en réunissant tous les partenaires éducatifs (Etats généraux) en vue de faire un diagnostic approfondi de la société burundaise du point de vue de l'éducation.

- **le rôle des médias dans la promotion d'une culture de la paix** par la formation des professionnels des médias publics et privés afin qu'ils soient imprégnés des idéaux de paix, et puissent à leur tour participer à l'éducation de la population à une culture de la paix.

B. LA MAISON DE L'UNESCO POUR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. *OBJECTIFS*

Les objectifs de la Maison de l'UNESCO pour une Culture de la paix au Burundi sont les suivants:

- contribuer au rétablissement du dialogue, de la confiance, de l'entente, de la tolérance, de l'acceptation d'autrui et de la solidarité entre les diverses composantes et couches socio-politiques du pays en vue d'aboutir à une paix durable;

- contribuer à la formation intégrale des jeunes scolarisés, non scolarisés et des adultes en les aidant à développer des attitudes et comportements nécessaires à l'établissement et au renforcement d'une culture de la paix;

- contribuer à la prise de conscience chez les jeunes et les adultes de l'importance de leur participation à la promotion de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie;

- contribuer à l'intégration de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie dans les programmes d'enseignement de l'ensemble du système éducatif formel et dans ceux de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation des adultes;

- contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de culture de paix intégrée à la politique de développement économique et social du pays.

La Maison travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales, les associations locales, les agences des Nations Unies et les partenaires bilatéraux présents dans le pays. Elle abrite de nombreuses réunions organisées par diverses institutions nationales et internationales.

2. *ACTIVITES*

Depuis quatre ans que la Maison pour une culture de la paix existe au Burundi, elle a entrepris un grand nombre d'activités visant à renforcer la cohésion sociale et consolider la paix. Elles peuvent être regroupées en quatre grandes catégories:

- des séminaires de formation
- des activités de sensibilisation
- des études
- des projets à long terme

2.A. Séminaires de formation

Suite à une des recommandations du Colloque National pour une culture de la paix au Burundi, la Maison a organisé plusieurs séminaires de formation sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie, la résolution pacifique des conflits, etc., visant un large éventail de groupes cibles, afin que les idéaux d'une culture de la paix aient un grand impact dans la société burundaise.

Séminaire intitulé « Au service de la paix et de la tolérance : le cadre d'exercice de la liberté de la presse dans un Etat de droit »

Un séminaire national sur le thème sus-mentionné a été organisé à Bujumbura du 15 au 18 mai 1995. Ce séminaire a été préparé conjointement par la Maison de la Culture de la paix et le Ministère de la Communication.

Les participants étaient les Directeurs de publication, les Rédacteurs en Chef, les Secrétaires de rédaction et les Directeurs de programme de la Radio et de la Télévision. Le séminaire a visé à sensibiliser les professionnels de la Communication sur les normes constitutionnelles, juridiques, professionnelles et déontologiques régissant le droit de la presse pour la promotion d'une presse libre, indépendante, pluraliste et orientée vers la paix et la tolérance.

Le séminaire a montré que les journalistes burundais ne maîtrisent pas les textes légaux qui régissent leur profession. Par ailleurs, les dispositions du code pénal burundais relatives à l'exercice de la liberté de la presse semblent déphasées au regard de l'évolution de la société et du degré de développement de la liberté de la presse. Au sujet de l'accès aux sources d'informations officielles et stratégiques, les journalistes subissent des contraintes de tout ordre à tel point que celles-ci occultent quasi totalement les droits des journalistes.

Concernant le reportage en période de conflit, les difficultés suivantes, qu'un journaliste peut rencontrer, ont été relevées:

- l'accès aux sources d'information
- le vérification des sources d'information des belligérants
- l'analyse froide des situations d'horreur, et
- la manipulation de l'information par les forces en conflits

A la fin du séminaire les participants ont adopté des recommandations pour un plan d'action de soutien aux médias qui comprend des volets de formation et d'équipements. Ils ont aussi adopté des recommandations adressées au Gouvernement, au Conseil National de la Communication, à la communauté internationale, notamment à l'UNESCO et à la communauté des professionnels des médias.

Une de recommandations adressée à l'UNESCO était le création d'une Maison de la Presse Burundaise. Effectivement, en 1997, l'Organisation a appuyé la création d'une Maison de la presse à Bujumbura. Celle-ci est un lieu de rencontres et d'échanges entre tous les journalistes. Elle organise à leur intention des activités de formation professionnelle permanente. Grâce aux équipements informatiques fournis par l'UNESCO, elle permet aux journalistes d'y saisir les contenus de leurs journaux. Ainsi une dizaine de journaux privés sont confectionnés dans cette Maison.

Séminaire de formation de formateurs de l'enseignement secondaire sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie

Ce séminaire s'est déroulé du 18 au 20 septembre 1995 à Bujumbura. Il a été organisé conjointement avec la Ligue des droits de l'homme ITEKA, et il a regroupé soixantaine huit formateurs de 13 établissements d'enseignement secondaire répartis sur l'ensemble du territoire national.

Le séminaire a permis aux participants de se familiariser avec les notions de droits de l'homme, des droits de l'enfant et d'éducation à la paix et d'être initiés aux techniques de médiation et de gestion des conflits. Par ailleurs, ils ont été informés sur les instruments internationaux de droit international humanitaire, les Institutions nationales ainsi que les normes nationales et internationales de protection des droits de l'homme.

De retour dans leurs établissements scolaires, les participants ont créé des Clubs de droits de l'homme qu'ils encadrent jusqu'aujourd'hui. Grâce à ces Clubs, les élèves ont pris conscience de la nécessité de respecter les droits de l'homme, et la violence a sensiblement baissé dans les établissements scolaires concernés.

Séminaire sur le rôle du journaliste dans le rétablissement et la consolidation de la paix au Burundi

Ce séminaire a été organisé à Bujumbura du 25 au 27 septembre 1995. Il a regroupé une quarantaine de journalistes de la presse publique et privée. Il a été organisé en collaboration avec le Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies, le PNUD, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, l'ONG Search for Common Ground ainsi que plusieurs agences gouvernementales (Direction de la Radio-Télévision nationale, Direction générale des Publications de Presse burundaise, Agence burundaise de presse, Centre de promotion des droits de l'homme, Association burundaise des journalistes, Association pour la promotion et la protection de la liberté de la presse, etc.)

Les participants ont débattu des problèmes rencontrés par les journalistes dans leur pratique professionnelle, du comportement du journaliste face aux diverses pressions (institutionnelles, sociales, etc.) et des impératifs de l'éthique professionnelle. Ils ont aussi analysé un certain nombre d'articles de presse écrite et d'émissions radiophoniques et télévisuelles qui leur ont permis de voir comment ils ont, consciemment et inconsciemment, joué un rôle négatif en ce qui concerne le rétablissement et la consolidation de la paix.

A la fin du séminaire, ils ont formulé des recommandations et ont adopté des résolutions, d'où il se dégage notamment que:

- ils se désolidarisent des médias qui prêchent la haine ethnique et demandent aux autres journalistes d'en faire autant;

- ils s'engagent à ne pas céder aux pressions extérieures dans l'exercice de leur métier et à livrer une information honnête et équilibrée;
- ils demandent aux journalistes de toujours garder à l'esprit les principes fondamentaux du métier, à savoir la vérité, l'honnêteté, la responsabilité devant le public et s'assurer de la fiabilité des sources.

Séminaire de formation de 80 formateurs de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation des adultes

Séminaire des 80 enseignants des Centres d'Enseignement des Métiers à l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie

Le premier séminaire a été organisé du 22 au 25 avril 1996 et le deuxième du 6 au 9 mai 1996 à Bujumbura, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et financé par le PNUD. Ils ont porté sur les techniques et stratégies d'intégration de l'éducation pour la paix et les droits de l'homme dans les programmes de ces centres de formation professionnelle et de l'alphabétisation des adultes.

Ces séminaires étaient une contribution majeure à l'amélioration des moyens de formation et d'encadrement de la jeunesse déscolarisée et non scolarisée ainsi que des adultes analphabètes, en tenant compte que ces groupes constituent numériquement et socialement des agents importants dans le rétablissement de la paix au Burundi.

Les participants ont formulé des recommandations relatives l'éducation non formelle et l'alphabétisation des adultes, ainsi qu'à la culture de la paix et l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Plus particulièrement, ils ont recommandé:

- l'organisation régulière des séances d'information et de sensibilisation en matière de culture de la paix en faveur des jeunes et de leurs encadreurs;
- l'introduction de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie dans le système de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation des adultes;
- la prise en compte des valeurs culturelles positives traditionnelles dans les programmes d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie;
- l'élaboration par le Gouvernement d'une politique appropriée d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Séminaires de formation des encadreurs des jeunes

Deux séminaires ont été organisés à Bujumbura du 21 au 30 mai 1996, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Culture et avec le concours financier de l'Union Européenne (UE). Cent vingt (120) encadreurs des jeunes ont été formés sur la culture de la paix, les droits de l'homme et les droits de l'enfant et les techniques d'animation de groupes de jeunes.

Au cours des ateliers, l'accent a été mis sur la consolidation de la paix en tant que composante de leur mission de conseil. Par ailleurs, les participants ont été formés aux méthodes de mobilisation des jeunes en faveur d'actions de reconstruction et de développement du pays et à leur insertion socio-économique. A la fin des séminaires les participants ont formulé un nombre des recommandations destinées au Gouvernement et aux partenaires internationaux.

Enfin, les séminaires ont permis de mettre à la disposition du secteur d'encadrement de la jeunesse des cadres capables de comprendre et de déceler les problèmes des jeunes et de les aider à

la recherche de solutions. Ils ont aussi contribué à l'élaboration d'un « Guide de l'encadreur des jeunes ».

Séminaires de formation des Responsables politiques et administratifs sur la culture de la paix

Du 16 au 28 Février 1998, la Maison a organisé à Bujumbura quatre (4) Séminaires régionaux de formation et de sensibilisation en matière de culture de la paix destinés à 168 Cadres Administratifs et Politiques provenant des 15 Provinces du pays et de la Mairie de Bujumbura.

Ces séminaires ont été précédés par un séminaire de formation de 41 formateurs en culture de la paix provenant des mêmes endroits, qui s'est tenu du 9 au 11 Février 1998 à Bujumbura. Ces 41 formateurs ont assisté la Maison à la formation des 168 cadres administratifs, mentionnés ci-dessus.

Les participants à tous ces séminaires ont été initiés aux principales notions relatives à la culture de la paix et à l'utilisation de matériels didactiques produits par la Maison pour la formation et la sensibilisation des populations en matière de culture de la paix. A leur tour, dans leurs Provinces et à Bujumbura, ils formeront d'autres formateurs ainsi que la population au niveau des Communes, des Zones, des Secteurs et des Collines de recensement du pays.

2.B. Activités de sensibilisation et d'information

La Maison a mis en œuvre plusieurs activités de sensibilisation et d'information afin de véhiculer les idéaux d'une culture de la paix auprès du plus large public possible. Pour atteindre ce but, la Maison a largement médiatisé ses activités avec le concours des médias publics et privés, qui montrent un intérêt particulier aux activités de la Maison. Ainsi, plusieurs émissions télévisées et radiophoniques et de nombreux articles dans la presse écrite ont été produits. Les activités de sensibilisation sont les suivantes:

Festivals des enfants sur la culture de la paix

Un Festival national s'est tenu à Bujumbura du 16 au 20 septembre 1996. Il a été organisé à l'intention de 500 enfants âgés de 11 à 16 ans, venus de toutes les provinces du pays. Ce festival a permis aux enfants des trois groupes ethniques, Hutu, Tutsi et Twa, de vivre ensemble dans un esprit de remarquable tolérance, d'acceptation d'autrui et de convivialité. Par ailleurs, ils ont été notamment sensibilisés sur la nécessité d'être tolérants entre eux afin de vivre harmonieusement leurs différences. A l'issue de ce festival, ils ont lancé un ***Appel*** aux adultes, qui a mis l'accent sur la responsabilité des parents, des enseignants et des dirigeants du pays, mais aussi sur leur propre participation au rétablissement d'une paix durable dans le pays.

Comme suivi de cette activité, un ***festival régional*** a été organisé à Muyinga du 3 au 6 avril 1997 sur le même thème à l'intention de 350 enfants venus de quatre Provinces du pays (Karusi, Kayanza, Kirundo et Muyinga). Agés de 11 à 16 ans les enfants étaient, pour la plupart, scolarisés dans l'éducation formelle (fin primaire, début secondaire) et l'éducation non formelle (les centres d'enseignement des métiers et les écoles Yaga-Mukama). Certains étaient des enfants de « la rue ». Lors de ce festival, les enfants, issus des trois groupes ethniques Hutu, Tutsi et Twa, ont rédigé un Appel destiné à leurs parents, à leurs enseignants, aux dirigeants du pays mais aussi aux jeunes et aux autres enfants.

Les objectifs atteints au cours de ces deux festivals étaient les suivants:

- réunir les enfants en vue de favoriser le dialogue, l'échange d'expériences et d'idées entre eux et leur permettre de forger entre eux des liens d'amitié, tout en favorisant chez eux la créativité, la réflexion et l'action en faveur de la paix;
- leur faire comprendre que l'existence des différences doit constituer une richesse et non pas une source de conflits;
- leur montrer que les conflits peuvent être résolus pacifiquement sans qu'on ait besoin de recourir à la violence;
- leur faire prendre conscience du rôle important qu'ils peuvent jouer pour le retour et la consolidation de la paix dans leur pays;
- leur donner l'occasion de vivre, au moins pour quatre jours, une certaine « normalité » dans leur vie souvent marquée par des actes de violence;

Face au climat de violence qui prévalait dans le pays, nous avons pu donner, avec l'organisation de ces festivals, un exemple positif de restauration de la paix, du dialogue et du retour de la confiance entre toutes les composantes de la population.

Ces deux festivals ont été organisés avec le concours de plusieurs institutions gouvernementales (Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, la Mairie de Bujumbura, le Gouverneur de Muyinga, etc.) ainsi que de différentes agences du Système des Nations Unies (PNUD, UNICEF, HCR, PAM, CNUDH, etc.).

Tournées des sensibilisation de 1400 élèves des établissements d'Enseignement Secondaire de Bujumbura

Ces tournées ont été effectuées en juillet 1995, en vue de sensibiliser les élèves du Secondaire aux valeurs de la tolérance, de l'entente, de la paix et des droits de l'homme. Les élèves se sont exprimés librement et ils ont pu faire certains constats et formuler des recommandations.

Pour les élèves qui ont participé à ces journées, le principal obstacle pour le retour de la paix est que les burundais ne se disent pas la vérité. L'absence de vérité fausse le dialogue ou, tout au moins, le rend difficile. Ils ont estimé que le culte du mensonge au niveau politique est sans doute une des causes importantes du blocage des institutions que le Burundi a connu à plusieurs reprises depuis la crise. Les élèves ont considéré que l'éducation à la paix et la promotion d'une culture de la paix devraient commencer par le sommet de la société. Par ailleurs, les élèves étaient conscients qu'ils se sont laissés manipuler et ils ont fait part de leurs inquiétudes au sujet des jeunes engagés dans des actes de violence et de déstabilisation du pays.

Ils ont formulé un certain nombre de recommandations telles que:

- amener les autorités burundaises à rencontrer les élèves dans les écoles secondaires pour les écouter;
- envisager des activités pour occuper les élèves pendant les vacances afin de lutter contre le désœuvrement qui engendre la violence;
- convaincre les autorités et la classe politique de ne plus armer la jeunesse, de désarmer leurs milices et leur donner la chance de reprendre leurs études.

Séminaire de sensibilisation sur « La lutte contre la violence en politique »

Ce séminaire à été organisé du 9 au 11 avril 1996 en collaboration avec l'Université du Burundi. Il a accueilli une centaine de personnes de la communauté universitaire et quelques représentants de la société civile. Il a permis d'examiner de manière critique les causes, les motivations et les justifications apparentes de la violence qui sévit dans le pays depuis octobre 1993.

Plus particulièrement, les idées-forces ci-après ont été dégagées:

- la nécessité pour l'Etat de reconnaître l'urgence de la situation et de prendre des mesures pour le rétablissement de la paix;
- l'Etat devrait tout faire pour obtenir le soutien de la communauté internationale, détruire les médias de la haine, et mettre un coût d'arrêt à la violence et à son enseignement au public et particulièrement à la jeunesse;
- les valeurs positives de la tradition devraient être réhabilitées, de même que les normes sociales de comportement langagier.
- faire particulièrement attention à l'éducation de la jeunesse et lui enseigner les valeurs d'honnêteté et de vérité.

Un ensemble de recommandations a été émis à l'endroit des pouvoirs et institutions publiques pour une action efficace pour la paix et pour un fonctionnement libre de la justice. Les participants ont aussi fait des propositions en vue d'une prochaine Constitution qui puisse être fonctionnelle et durable, qui tienne compte de la situation du pays et qui adapte à la culture nationale le concept universel de démocratie.

A la fin du séminaire, les participants ont adopté une Déclaration sur la situation qui prévaut dans le pays.

Avec le concours financier du PNUD, quatre autres projets ont été mis en œuvre :

Organisation d'un festival national des adultes sur la culture de la paix

Ce Festival s'est tenu à Bujumbura du 27 au 30 décembre 1997 sur le thème « Adultes et Culture de la paix au Burundi ». Il a réuni 307 adultes, hommes et femmes, âgés de 30 à 60 ans, paysans et paysannes de 14 provinces du pays et de la Mairie de Bujumbura.

En organisant ce Festival, l'UNESCO a voulu donner une suite à l'Appel des enfants qui, lors du Festival organisé pour eux en 1996 (voir ci-dessus), ont recommandé de réunir les adultes pour qu'ils dialoguent entre eux sur la manière de promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction du pays.

Son objectif était de permettre aux participants de discuter librement des thèmes ci-après: i) les manifestations de la crise que vit le Burundi, ii) les causes profondes de cette crise et iii) les voies et moyens pour en sortir.

Les participants, répartis en commissions de travail, ont fait diverses recommandations relatives à la résolution du problème des réfugiés, à la question de la sécurité publique, à l'administration du territoire, à la justice, aux confessions religieuses, aux partis politiques et à l'Assemblée Nationale, à l'éducation nationale, à l'économie, au rôle des adultes, des parents et des éducateurs, à la jeunesse et aux journalistes. En outre, ils ont lancé un Appel à leurs compatriotes, aux Organisations internationales, aux ONGs qui travaillent dans le pays et, enfin, aux pays voisins.

Compétitions pour l'attribution de prix en culture de la paix

Les 2 et 3 Janvier 1998, la Maison a organisé, à Bujumbura, des Compétitions en vue d'attribuer des Prix en Culture de la Paix dans les domaines de la Culture, de l'Artisanat et des Médias.

L'objectif visé par ces Compétitions était de susciter, parmi les artistes, artisans, individus, hommes et femmes des médias, groupements et associations de la Société Civile, une prise de conscience de leur rôle dans le rétablissement et la consolidation de la paix dans le pays. Par ailleurs, il s'agissait de faire prendre conscience aux compétiteurs qu'on pouvait s'affronter pour obtenir quelque chose, mais que la confrontation ne devait pas être une source de conflit, de haine et d'élimination de l'autre. Ainsi, ils devraient promouvoir la compétitivité pacifique.

Dans le domaine de la Culture, 238 artistes ont présenté des saynètes, des contes, des danses, des chansons et le tambour. Dans le domaine de l'Artisanat, 24 artisans ont présenté des articles en vannerie, tressage de cheveux et poterie. Enfin, dans le domaine des médias, 29 journalistes de la presse publique et privée, écrite et audiovisuelle, ont présenté des articles, productions et reportages réalisés depuis octobre 1993 sur des thèmes relatifs à la culture de la paix.

Au total, 291 compétiteurs provenant de 12 des 15 Provinces du pays et de la Mairie de Bujumbura ont participé à ces Compétitions. Les thèmes développés illustraient la culture de la paix. Quarante et un prix ont été remis aux meilleurs compétiteurs, dont vingt prix aux compétiteurs du domaine de la Culture, douze à ceux du domaine de l'Artisanat et neuf à ceux du domaine des Médias.

Séminaire des Associations Féminines sur le thème « Femmes et Culture de la Paix au Burundi »

Du 21 au 24 Avril 1998, la Maison a organisé à Bujumbura, conjointement avec le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine et le PNUD, un Séminaire sur le thème « Femmes et Culture de la Paix au Burundi » destiné à 103 femmes provenant de diverses Associations Féminines et appartenant aux trois groupes ethniques Hutu, Tutsi et Twa du pays. Y ont également participé des représentants du Collectif des Associations féminines rwandaises « Pro-Femmes Twese Hamwe », de l'OUA, du HCR, du FNUAP, de l'Association « Femmes Africa Solidarité », et de « International Alert ».

Ce Séminaire a permis aux participantes de se rencontrer, de discuter entre elles sur la place et le rôle de la femme dans la crise burundaise, et d'arrêter une stratégie commune pour la promotion d'une culture de la paix dans le pays. Par ailleurs, elles ont adopté des recommandations à l'endroit de la femme burundaise, des associations féminines, du Gouvernement du Burundi et des Organismes internationaux. Voici quelques-unes de ces recommandations:

- la femme burundaise, quelle que soit son appartenance ethnique, doit faire un examen de conscience et se rendre compte de ses manquements dans le maintien de la paix;
- elle doit s'occuper de l'éducation des enfants, en évitant toute forme de discrimination, et inculquer des valeurs morales conduisant à la magnanimité de l'esprit et au respect de l'autre;
- les associations féminines doivent revoir les causes de la dépravation des mœurs et autres valeurs spirituelles, et plus particulièrement celles qui handicapent la bonne marche vers la paix;
- elles doivent entretenir un climat de confiance et d'entraide et soutenir les associations naissantes;
- la création d'un Comité qui rassemblera toutes les tendances, qui organisera les formations, réunira les aides éventuelles et représentera les femmes dans d'autres organes ou associations.

Séminaires régionaux sur le thème « Les Bashingantahe (les sages)[3] des Collines et la Culture de la paix au Burundi »

L'UNESCO en collaboration avec le Conseil National des Bashingantahe et le Gouvernement et avec l'assistance financière du PNUD, a organisé simultanément quatre séminaires régionaux à Bujumbura, Bururi, Gitega et Ngozi, du 9 au 11 juillet 1998. Ces séminaires ont réuni 250 délégués des Bashingantahe des Collines investis selon la tradition.

Les participants provenant de toutes les Provinces du pays (2 par Commune) et de la Mairie de Bujumbura (2 par Zone) étaient issus de toutes les composantes politiques du pays et de la population burundaise. En particulier, le séminaire de Bujumbura a regroupé 56 participants venus des Provinces de Bubanza, Bujumbura Rural, Cibitoke et la Mairie de Bujumbura. Y ont également participé les membres du Conseil national des Bashingantahe, désignés par le Gouvernement. Le séminaire de Bururi a regroupé 42 participants venus des Provinces de Bururi, Makamba et Rutana. Le Séminaire de Gitega a regroupé 84 participants venus des Provinces de Cankuzo, Gitega, Karuzi, Muramvya et Ruyigi. Enfin, le séminaire de Ngozi a regroupé 64 participants venus des Provinces de Kayanza, Kirundo, Muyinga et Ngozi.

Les objectifs de ces séminaires étaient de donner l'occasion aux Bashingantahe de dialoguer entre eux et en toute liberté sur les causes et les conséquences de la dégradation progressive du rôle de cet Institution sur la cohésion sociale, de réfléchir sur leur contribution au retour et à la consolidation de la paix dans le pays et enfin de proposer une stratégie ainsi que des activités concrètes en vue de la réhabilitation effective de l'Institution des Bashingantahe acceptée par la communauté et ouverte à la modernité.

Pendant les débats, les participants ont réaffirmé leur engagement à sauver de la dérive l'Institution des Bashingantahe, qui est depuis des siècles le garant de la justice, de la stabilité sociale et de la paix, mais qui a été fortement dénaturée pendant les périodes coloniale et post-coloniale. Ils ont décidé que l'investiture des Bashingantahe doit suivre la ligne tracée par leur ancêtres. Ils se sont, par ailleurs, engagés à continuer la lutte pour la paix, la justice, la vérité et la réconciliation, et ont demandé au Gouvernement de faire du rapatriement des réfugiés et de la réinsertion des déplacés sa priorité. A la fin des séminaires les Bashingantahe ont adopté une Déclaration.

2.C. Etudes

Plusieurs études ont été menées par la Maison sur différents sujets et groupes cibles. Ces études permettent d'obtenir des informations précises fondées sur des paramètres objectifs, et de mener des actions qui répondent aux besoins des différents groupes cibles:

Les initiatives entreprises au Burundi en matière d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie

Cette étude a été réalisée par la Maison en mars 1995, et porte sur les initiatives entreprises dans le pays dans les domaines suivants :

---

3 Les Bashingantahe est une Institution caractéristique du peuple burundais. Elle existait sur toute l'étendue du territoire et jouait un rôle considérable à tous les niveaux de l'administration sur les plans politique, social et judiciaire. Au niveau de la colline, la population recourait fréquemment à ces sages pour aplanir leurs différends et maintenir le bon voisinage, la paix et la solidarité sociale, conditions incontournables pour une vie communautaire harmonieuse.

- l'éducation formelle et non formelle
- l'alphabétisation des adultes
- la culture
- le respect et la promotion des droits de l'homme
- l'information et la sensibilisation des populations par les médias en matière d'éducation à la paix, aux droits de l'homme, et à la démocratie

Elle constitue un document de référence sur toutes les activités concourant à la culture de la paix au Burundi, entreprises par les agences des Nations Unies, les autorités burundaises et les organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Cette étude a montré que de nombreux acteurs nationaux et internationaux interviennent dans ces domaines et leurs activités sont variées et diversifiées. Cependant, il n'existe pas de cadre de coordination pour la mise en œuvre de ces activités. Ainsi il y a des risques de duplications, de pertes de temps et de concurrences inutiles sur le terrain. En conséquence, l'UNESCO essaye de coordonner au maximum ses activités avec celles menées par ses partenaires en vue d'optimaliser ses résultats.

L'étude est disponible actuellement.

La formation aux valeurs de bonne gouvernance

Cette étude a été réalisée par l'Assemblée Nationale du Burundi. Elle est présentée en deux parties:

La première partie met en exergue l'aspect historique, les forces et les faiblesses de la gouvernance au Burundi à travers le temps, le rôle joué par les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, les partis politiques et la population.

La deuxième partie formule des propositions concrètes pour améliorer la gouvernance au Burundi au niveau des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que le rôle que les partis politiques et la population doivent jouer. Ces propositions tiennent compte de l'histoire du pays (décrite à la première partie) et de la psychologie du Burundais. Elles tiennent compte également de l'évolution historique mondiale et de la crise qui frappe le pays dans le domaine de la gouvernance

Une des propositions concerne directement le mandat de l'UNESCO: « L'éducation à la démocratie, à la paix et aux droits de la personne humaine ainsi que la moralisation de la vie publique devront être poursuivies pendant longtemps pour donner une fondation à une bonne gouvernance au Burundi ».

L'étude a été publiée et elle est actuellement disponible.

La perception et l'acceptation des valeurs traditionnelles et l'articulation de celles-ci avec les valeurs culturelles d'aujourd'hui chez les jeunes burundais de 18-22 ans

Cette étude à été effectuée dans le cadre du Projet Spécial de l'UNESCO « Le dialogue interculturel au quotidien en Afrique ».

L'objectif de cette étude étaient d'identifier les valeurs de tolérance et d'acceptation de l'autre véhiculées par la culture burundaise, de chercher à connaître la façon dont les jeunes burundais perçoivent les valeurs traditionnelles de leur société, de voir l'articulation de ces valeurs avec celles vécues par les jeunes aujourd'hui et, finalement, de formuler des propositions concrètes

en vue de sensibiliser les jeunes pour qu'ils adoptent des attitudes et comportements de tolérance et d'acceptation de l'autre.

L'étude a porté sur 151 jeunes fréquentant différents établissements scolaires (d'éducation formelle et non formelle) de la Mairie de Bujumbura. La moitié des jeunes étaient de sexe masculin et l'autre moitié de sexe féminin. Parmi eux, 94 étaient originaires du milieu rural et 57 du milieu urbain. Il faut également noter que les enquêtés provenaient de différents groupes ethniques.

La conclusion de cette étude est que, d'une manière générale, les jeunes burundais ont une perception adéquate des valeurs traditionnelles de leur culture relatives à la paix, à l'acceptation mutuelle et à l'harmonie sociale, et sont conscients de leur importance, même dans le cadre du monde actuel. Toutefois, la jeunesse a été fortement éprouvée au cours de la crise burundaise depuis 1993 et constitue une proie facile aux manipulations qui prêchent la division, la haine et la violence. Pour cette raison, elle doit constituer une cible d'actions éducatives visant à en faire des agents de la paix et du développement.

L'étude a été publiée et elle est disponible.

Le rôle de la femme burundaise dans la résolution pacifique des conflits

Au Burundi, les femmes ont souffert particulièrement des effets de la crise actuelle. Démunies, elles se retrouvent nombreuses dans les camps des déplacés, exposées à la pauvreté et aux mauvaises conditions de vie. Cependant, les femmes burundaises ont été interpellées à prendre part activement au processus de restauration et de consolidation de la paix.

A travers cette étude, on a cherché à montrer la place que la femme burundaise occupait dans la prévention et la résolution pacifique des conflits au Burundi traditionnel, et à étudier le rôle qu'elle peut jouer aujourd'hui dans la recherche d'une solution pacifique à la crise burundaise.

Pour réaliser cette étude, une enquête a été menée auprès de 30 personnes. Cet échantillon n'est pas grand, mais il est représentatif, étant donné que les enquêtés étaient des gens qu'on peut appeler « porte-parole » de la population. Il comprend des hommes et des femmes, ainsi que des personnes instruites et non instruites. On a également tenu compte de la diversification ethnique.

Cette étude montre que le rôle et la place de la femme burundaise dans la société traditionnelle étaient prépondérants dans la famille et le voisinage. En particulier, la prévention des conflits rentre dans les atouts qui caractérisaient la femme traditionnelle. Elle jouait ce rôle par le biais de l'éducation aux valeurs positives de paix et de cohabitation pacifique entre les individus.

En matière de résolution de conflits, elle jouait le rôle de conseillère, de conciliatrice, de juge ou de modératrice. L'étude montre notamment que la femme burundaise moderne apprécie ces valeurs promues par la femme traditionnelle, et elle veut renouer avec elles dans sa quête pour la paix. Néanmoins, elle condamne les préjugés qui pèsent sur elle et qui constituent un handicap à sa contribution au développement du pays.

Cette étude est actuellement disponible.

Les idéaux de paix, de respect des droits de l'homme et de la démocratie véhiculés par la culture traditionnelle burundaise à la résolution de la crise actuelle

Les objectifs de cette étude étaient d'inventorier les différentes valeurs de la société burundaise et, à partir d'une brève description de la crise actuelle, de percevoir l'état de ces idéaux

dans leurs interrelations et, enfin, de suggérer quelques voies par lesquelles ces idéaux peuvent contribuer à la résolution de la crise.

Le constat qui doit être retenu est la détérioration des valeurs positives dans la société burundaise par une domination des valeurs négatives au détriment des valeurs positives (l'ethnocentrisme, l'intolérance, le mensonge, le non respect de la vie, etc.). En général, l'étude montre que la société burundaise connaît actuellement une crise de valeurs.

En conclusion, l'étude fait des propositions et recommandations selon les différents acteurs impliqués dans la résolution de la crise (le gouvernement, les associations de la société civile, les organisations internationales, etc.).

Cette étude est actuellement disponible.

La contribution des institutions et techniques traditionnelles de résolution pacifique des conflits à la résolution de la crise burundaise

Après avoir évoqué la nature du conflit burundais, cette étude identifie et décrit les institutions, les pratiques et les rites qui garantissaient la cohésion sociale et le règlement pacifique des conflits dans la société traditionnelle burundaise. On peut citer la famille, cadre idéal de base pour l'éducation à la paix à travers les contes, les proverbes et autres genres littéraires (école familiale du soir), les relations issues des liens de sang, les pactes sociaux, les systèmes d'échanges de dons, les célébrations de la vie, les paroles sociales et les interdits.

Parmi les institutions, l'Institution de Bashingantahe (les « Sages ») se trouve être la plus importante de par sa nature, sa structure, son fonctionnement et son emprise morale et culturelle. L'étude présente une description et une analyse de l'Institution, ainsi que son évolution et sa détérioration. Elle indique aussi les différentes perspectives de sa réactualisation, de sa réhabilitation et de sa modernisation afin qu'elle ait pour tâches principales le rétablissement et le maintien de la paix et de sécurité, la moralisation et la rééducation de la société aux valeurs positives, la réconciliation entre les différentes composantes de la société et la promotion d'une culture de la paix par l'éradication des enseignements de haine, de division et de violence.

Cette étude est actuellement disponible.

2.D. Projets à long terme

Deux projets à long terme sont en cours actuellement:

Institutionnalisation de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie dans le système burundais au niveau secondaire.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, et plus particulièrement avec le Bureau d'Etudes et des Programmes de l'Enseignement Secondaire (BEPES). Une Commission a été créée, en vue d'élaborer des programmes et des matériels didactiques. Durant le second semestre de 1997, notre Maison et le Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire (BEPES) ont achevé, au cours de nombreuses séances de travail de trois Commissions spécialisées, l'intégration des notions et concepts de paix, de droits de l'homme et de démocratie dans le Cours de Civisme de l'Enseignement Secondaire.

Ainsi ont été déterminés, pour chaque classe, de la 7ème à la dernière année des Humanités, les thèmes du cours, les sujets des leçons, ainsi que les objectifs généraux et spécifiques du cours. Suite à ce travail, un nouveau programme de Civisme pour l'Enseignement Secondaire intégrant les thèmes et concepts relatifs à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie a été élaboré et remis aux Autorités de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Ce Programme devrait, en principe, être expérimenté au cours de l'année scolaire 1998-1999, en commençant par la formation des enseignants expérimentateurs dans quelques écoles secondaires. Après la phase d'expérimentation, le programme, ainsi que les matériels didactiques seront révisés, en vue de l'introduction officielle du nouveau cours de civisme dans l'Enseignement Secondaire.

Introduction de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie dans les cours d'éducation civique de toutes les facultés et instituts de l'Université du Burundi

Dans le cadre de ce projet, la Maison, conjointement avec l'Université du Burundi et le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (CNUDH), a organisé un séminaire-atelier sur le thème sus-mentionné du 14 au 16 novembre 1996 à Bujumbura. Tous les professeurs d'éducation civique dans le premier et second cycle à l'Université y ont participé.

Après avoir arrêté les objectifs du cours et la méthodologie, les participants ont adopté les principes relatifs à l'élaboration du guide du cours, tels que:

- un certain nombre de thèmes sont considérés comme obligatoires et devront être abordés dans toutes les Facultés. Il s'agit notamment des institutions nationales et internationales, de la notion d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et la démocratie, de la notion éthique, etc.
- Tout en accordant une attention particulière à la nécessité d'éducation à la paix, aux droits de l'homme et de la démocratie, les participants ont estimé que ce volet devra rester intégré au sein de cours
- chaque faculté gardera la possibilité d'organiser le cours d'éducation civique en fonction de sa spécificité.

Par ailleurs, les participants ont demandé à l'UNESCO et au CNUDH de contribuer à la formation des responsables d'éducation civique et de mettre à leur disposition des outils pédagogiques.

Suite à cette recommandation, la Maison a organisé, du 22 au 26 janvier 1997, un séminaire de formation pédagogique d'une trentaine de professeurs de Civisme des 13 Facultés et Instituts de l'Université sur l'enseignement de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie.

Ce séminaire a initié les participants à la détermination des objectifs pédagogiques ainsi qu'à la méthodologie et aux techniques d'enseignement de l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la démocratie. En outre, les participants ont été également formés aux techniques de résolution pacifique des conflits.

Ces deux séminaires ont été financés par le PNUD. Un guide d'enseignement a été préparé et testé au cours de l'année 1996-1997. La révision et l'amélioration des cours et du guide sont actuellement en cours.

2.E. Autres

En 1997, l'UNESCO a assisté la Mairie de Bujumbura pour la mise en œuvre de deux projets destinés à la jeunesse:

- ***Construction d'une classe dans une école*** du quartier Buyenzi. La réalisation de ce projet a permis à cette école de disposer d'une nouvelle classe qui rend possible l'ouverture d'un Collège Communal dans cet établissement scolaire, et d'améliorer la scolarisation des enfants dans ce quartier.

- ***Réhabilitation de deux terrains de Basket-Ball et de Volley-Ball*** dans la zone Cibitoke. Ces terrains sont utilisés par les jeunes de deux quartiers (Cibitoke et Kinama), et leur permettent de se rencontrer, de mieux se connaître et de renforcer les liens d'amitié entre eux. L'objectif principal de ce projet a donc été d'offrir aux jeunes une infrastructure sportive dans le cadre de la lutte contre la délinquance et le désœuvrement.

III. CONCLUSION

Dans la mise en œuvre du programme de culture de la paix au Burundi, l'objectif principal de l'UNESCO est de rétablir la confiance entre les différentes composantes de la société burundaise par des actions d'éducation, de formation et de sensibilisation. Une des conséquences manifestes de la situation actuelle est la crise de confiance aiguë entre les citoyens, entre ceux-ci et les pouvoirs publics, et entre les différents partis politiques, crise de confiance qui conduit inévitablement à la récurrence du conflit.

Au-delà de la reconstruction physique du pays, il semble, avant tout, important de restaurer un climat de confiance mutuelle entre les citoyens qui doit être propice à l'établissement d'une dynamique de paix dans tout le pays. Le rétablissement de cette confiance exige que, en complément des actions de médiation politique entre les parties en conflit, les populations soient progressivement amenées à réintégrer les valeurs de tolérance et de paix qui ont toujours constitué le fondement de la nation burundaise. Cette réappropriation des valeurs fondamentales de la société burundaise ne peut s'opérer qu'à travers un programme à long terme intégrant, dans une approche interdisciplinaire, tous les éléments d'éducation, de formation, et de sensibilisation concourant à l'établissement d'une véritable culture de la paix dans le pays.